

## FP5 EESD *Energy, Environment and Sustainable Development* “APPEAR”

# APPEAR

ACCESSIBILITY PROJECTS

SUSTAINABLE PRESERVATION AND ENHANCEMENT OF URBAN SUBSOIL ARCHAEOLOGICAL REMAINS

La transformation qui a intéressé les villes européennes ces dernières décennies a mis en évidence les problèmes spécifiques qui concernent l'archéologie en milieu urbain. La découverte de vestiges pendant des travaux de construction ou de rénovation des centres historiques a soulevé des interrogations sur leur intégration dans les systèmes existants, ainsi que sur leur préservation, destination, mise à disposition et utilisation. Au vu des difficultés dues aux contraintes et aux obstacles découlant des découvertes, le *patrimoine exhumé* apparaît aujourd'hui comme un élément potentiel de développement durable des villes. On assiste de plus en plus, avec un rythme progressif, à la réalisation d'espaces destinés à la protection et à la visite des sites, capables également de répondre aux demandes de connaissance du passé et à l'intérêt pour l'archéologie manifesté par le public, facteurs générés par un besoin croissant d'identité, lié à la dissolution des cultures locales dans le processus ininterrompu de mondialisation et de standardisation. Dans ces circonstances, et sous la poussée due au développement du tourisme culturel, la mise en œuvre de “projets d'accessibilité” répond à l'idée que les sites archéologiques, en particulier dans le cas de leur valorisation avec des projets d'une certaine importance, améliorent la qualité de la vie des citoyens, favorisent le développement socioculturel, jouent un rôle éducatif et maintiennent ou accroissent des activités économiquement rentables.

L'expression “projet d'accessibilité” définit l'ensemble des actions destinées à conserver, compléter, mettre en valeur et utiliser, dans une perspective de développement durable, les vestiges archéologiques situés dans le sous-sol urbain, dont la valeur en tant que patrimoine est reconnue, afin de les rendre accessibles à la population.

Parallèlement à des exemples de projets d'accessibilité qui ont donné de bons résultats il existe de nombreux cas d'échecs, dus à une mauvaise estimation des facteurs liés à la spécificité des sites et à la multitude d'acteurs impliqués. Ces expériences prouvent que, avant de se lancer dans des projets de ce genre, les responsables de la gestion du patrimoine archéologique ne se sont pas dotés d'instruments propres tant à apprendre et comprendre leur processus d'élaboration, qu'à anticiper les situations de conflit et à gérer de manière efficace les difficultés complexes, en tous genres, rencontrées au cours de leur mise en œuvre.

L'élaboration de ces instruments a poussé une série de spécialistes de différentes disciplines, provenant de divers pays européens (Belgique, France, Angleterre, Italie - représentée par la Région Autonome Vallée d'Aoste - Espagne et Hongrie) coordonnés par des archéologues, à créer un groupe de travail et d'étude, qui a été appuyé par la Commission Européenne. Le Projet APPEAR a ainsi vu le

jour en 2003, entièrement financé par la Communauté Européenne à l'intérieur du Programme EESD (*Energy, Environment and Sustainable Development*) EESD-ESD-3 (J.O. 2000/c 324/09), avec un crédit global de 2.000.000,00 €, dont 92.090,00 € alloués à la Vallée d'Aoste. Le date de clôture fixée est le 31 décembre 2005.

Le projet APPEAR propose d'apporter des solutions tangibles à la problématique des projets d'accessibilité, sous forme de ressources méthodologiques et pratiques structurées en une procédure à suivre. La recherche est subdivisée en deux volets complémentaires:

1) la formulation d'un modèle de processus décisionnel favorisant la transparence du dialogue et de la négociation entre tous les acteurs impliqués;

2) la production de ressources méthodologiques et pratiques servant à la création de projets d'accessibilité. Ces ressources permettront d'effectuer et d'argumenter des choix cohérents, d'identifier, hiérarchiser et mettre en œuvre les interventions induites par ces choix, selon les nécessités fondamentales d'intégration, de préservation, de mise en valeur et de mise à disposition des sites archéologiques urbains.

L'originalité de la pratique réside essentiellement dans l'approche proposée, qui examinera l'ensemble des éléments de la problématique en considérant les liens d'interdépendance qui les unissent. Le fruit de la collaboration interdisciplinaire et de multiples confrontations entre les acteurs impliqués sera la production des ressources ponctuellement adaptées tant aux besoins identifiés dans la situation réelle qu'aux spécificités locales. Enfin, le projet offrira la possibilité d'inscrire les projets d'accessibilité dans une dynamique d'auto-évaluation, leur conférant de réelles perspectives de développement durables.

Les résultats finals seront:

- un guide structuré des ressources produites
- un inventaire raisonné des sites et des pratiques existantes

Le site web [www.in-situ.be](http://www.in-situ.be) a été créé pour faire connaître le projet et diffuser les résultats.

[Gianfranco Zidda]